

# PROPRIETE DE M. DUMONT

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

## Article 21-312 / COMMUNE DE BERGESSERIN (71)

Vente d'une coupe rase de taillis  
 Les arbres inventoriés sont marqués de points rouges  
 Superficie de la coupe : 1,3 ha  
 Parcelle : A 311  
 Certification PEFC N° : non



### DIAMETRE DES ARBRES A 1,5 mètre :

Diamètre → Essence ↓	35	40	45	50	55	60	Total arbres	Volume sur écorce	Volume moyen
Chêne	16	4	4	4	1	1	30	22,60 m <sup>3</sup>	0,75 m <sup>3</sup>
							<b>30</b>	<b>22,60 m<sup>3</sup></b>	<b>0,75 m<sup>3</sup></b>
							+ houppier et taillis	<b>± 600 st</b>	

La vente a lieu en bloc et sur pied, sans garantie de volume et de qualité, aux conditions générales du cahier des charges des ventes des experts, et aux conditions particulières du présent article.

Pour des informations complémentaires : M. Florian GILBERT au 06 32 07 66 51

### CONDITIONS D'EXPLOITATION :

Le délai d'exploitation est fixé le : 31 mars 2023  
 Distance moyenne de débardage : 500 mètres  
 Place de dépôt : sous réserve d'autorisation

### CONDITIONS DE PAIEMENT :

Régime de T.V.A non assujetti

Comme prévu par le cahier des clauses générales pour les ventes de coupes en bloc et sur pied des forêts privées – mis à jour du 1 avril 2016 – paragraphe 2.2.

